

Décision

Générale

colonial

Décision n° 202 Nommant les Membres de la Commission de la Propriété Foncière pour l'année 1910

n° 202

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
5 décembre 1909

Numéro JO
n° 158 du 01/01/1910

Date du numéro
1 janvier 1910

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date «lu 5 Pénnnluv 1909, sont nommés membres de la Commission de la Propriété Foncière pour l'année 1910 : MM. le Scrétaire général. Président. Marill. membre du Conseil l'Administration. le Chef du Service des Travaux Publics. le Chef du 1er Bureau du Secrétariat Général. le Commissaire de Police. Bar, agent de la Cie de l'Afrique Orientale. le Carlan, négociant